	<p>Orientation</p> <p>Fiche 3 - Gérer la liste des élèves</p>	<p>Diffusion nationale</p> <p>février 2019</p>
--	---	--

---

# SIECLE

## Orientation

---

### Fiche 3 - Gérer la liste des élèves

**A destination des :**

Chefs d'établissement et utilisateurs ayant reçu une délégation de responsabilité

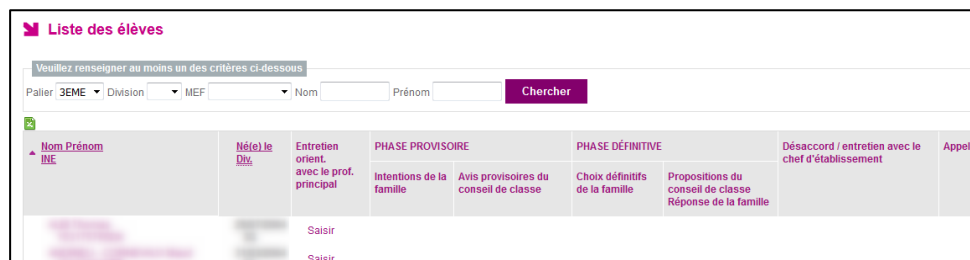
Cette fonctionnalité est accessible depuis le portail ARENA, en cliquant sur le lien « **Suivre la procédure** » de « Orientation ».



Cette fonctionnalité permet non seulement d'avoir une vision globale de l'état de la procédure d'orientation pour chacun des élèves sélectionnés mais également de saisir l'entretien d'orientation pour le palier 3ème (entretien obligatoire qui doit avoir lieu lors du premier ou du deuxième trimestre avec le professeur principal), d'accéder à la fiche individuelle de l'orientation d'un élève et de saisir des différentes phase d'orientation pour un élève donné.

La sélection des élèves se fait suivant au moins un des critères suivants :

- Le **palier** ;
- La **division** ;
- Le **MEF** ;
- La saisie du **Nom / Prénom**, complètement ou partiellement.



Le résultat de la recherche contient la liste des élèves de l'établissement correspondant aux critères de sélection saisis avec :

- La date de l'entretien d'orientation avec le professeur principal ou la possibilité de saisir le compte-rendu de l'entretien via le lien **Saisir** :

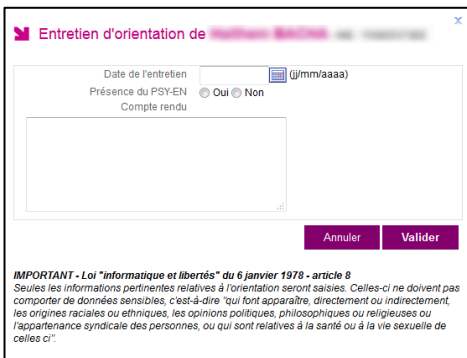




Figure 1 Exemple d'affichage de l'entretien d'orientation

- Le détail de la phase provisoire, de la phase définitive et de la phase de dialogue et appel ; avec possibilité de visualiser si un dispositif de mise à niveau a été conseillé .
- L'indication si un élève a été déclaré ne pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation (élève "hors procédure") .

La liste obtenue - avec toutes les informations présentes à l'écran - est exportable au format tableur .

L'affichage des intentions de la famille est fait suivant l'ordre croissant des demandes de la famille.

L'affichage des avis provisoires du conseil de classe est fait de la manière suivante :

- Seules les réponses positives et les recommandations aux demandes des familles sont affichées.
- Les avis 'Favorable' et les recommandations du conseil de classe sont affichés en noir.
- Les avis 'Réservé' sont affichés en gris clair.


**Les avis provisoires du conseil de classe sont affichés dans l'ordre des demandes de la famille.** L'avis provisoire du conseil de classe qui sera comptabilisé pour les remontées statistiques est suivi d'un astérisque \* assorti d'une info-bulle "Remontée statistique".



L'affichage des choix définitifs de la famille est fait suivant l'ordre croissant des demandes de la famille.

L'affichage des propositions du conseil de classe est fait de la manière suivante :

- Seules les réponses positives aux choix définitifs des familles et les propositions supplémentaires du conseil de classe sont affichées, dans l'ordre croissant des demandes des familles.

 <p>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</p>	<p>Orientation</p> <p>Fiche 3 - Gérer la liste des élèves</p>	<p>Diffusion nationale</p> <p>février 2019</p>
---	---	--

- LA proposition du conseil de classe est affichée en **vert** si elle correspond à un choix définitif de la famille. Sinon, elle est affichée en **rouge** :
  - La réponse positive du conseil de classe correspondant à la demande de la famille de meilleur rang apparaît en **vert**.
  - Si le conseil de classe n'a pas apporté de réponse positive aux demandes des familles, la proposition du conseil de classe de rang 1 apparaît en **rouge**.
  - PALIER 2GT : si la famille a fait une demande vers la voie professionnelle et qu'elle est la seule réponse positive du conseil de classe qui n'a pas fait d'autres propositions, alors la voie professionnelle apparaît en **vert**.
  - Quand une décision d'orientation est prise (la famille accepte la décision du chef d'établissement), la proposition du conseil de classe garde la même couleur mais est en **gras**.

**Les propositions du conseil de classe sont affichées dans l'ordre des demandes de la famille.** La proposition du conseil de classe, qui sera comptabilisée pour les remontées statistiques et qui sera proposée pour la saisie de la réponse de la famille, est suivie d'un astérisque \* assorti d'une info-bulle "Remontée statistique".

Le calcul de la réponse du conseil de classe se base sur la réponse positive donnée à la demande de la famille de meilleur rang :

- Dans la phase provisoire, la réponse du conseil de classe est :
  1. l'avis favorable du conseil de classe donné à la demande de la famille (correspondant à une voie réglementaire d'orientation) de meilleur rang ;
  2. si la première condition n'est pas remplie, la réponse du conseil de classe sera alors la recommandation du conseil de classe de rang 1 ;
  3. sinon, l'avis réservé sur la voie d'orientation correspondant à la demande de la famille de meilleur rang.

Pour le palier 2GT : à défaut des règles précédentes, c'est l'avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle qui est pris en compte.
- Dans la phase définitive, la réponse du conseil de classe est :
  1. la réponse positive du conseil de classe donnée à la demande de la famille (correspondant à une voie réglementaire d'orientation) de meilleur rang ;
  2. si la première condition n'est pas remplie, la réponse du conseil de classe sera alors la proposition du conseil de classe de rang 1 ;

Pour le palier 2GT : à défaut des règles précédentes, c'est l'avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle qui est pris en compte.

Au niveau du désaccord/entretien avec le chef d'établissement et appel, la décision d'orientation est affichée en **gras**.

### La fiche individuelle de l'orientation :

À partir de la liste des élèves, le lien sur 'Nom Prénom INE' de l'élève permet d'accéder à sa **fiche individuelle de l'orientation**.









Figure 2 Affichage d'une fiche individuelle de l'orientation, sans saisie.

La fiche individuelle de l'orientation permet de visualiser de façon détaillée les phases de l'orientation pour un élève. Cette fiche est organisée de la manière suivante :

- *partie gauche* :
  - les informations générales de l'élève (identité, formation ...) ;
  - les informations d'envoi de la décision d'orientation du chef d'établissement vers l'application Affelnet-Lycée ;
  - la fonctionnalité permettant d'indiquer si l'élève ne peut participer à l'intégralité de la procédure d'orientation (élève 'hors procédure').
  
- *partie droite* :
  - L'impression du livret initial au format feuillet  ou au format livret   ;
  - Les informations sur l'entretien d'orientation avec le professeur principal – pour les élèves du palier 3<sup>ème</sup> – ;
  - les intentions de la famille et les avis provisoires du conseil de classe de la phase provisoire ;

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	Orientation  Fiche 3 - Gérer la liste des élèves	Diffusion nationale  février 2019
---	--	---

- les choix définitifs de la famille et les propositions du conseil de classe de la phase définitive ;
- la réponse de la famille ;
- les informations sur les désaccords (entretien avec le chef d'établissement) et sur l'appel ;
- l'impression de la phase de dialogue et appel : quand la réponse de la famille est en désaccord avec la proposition du conseil de classe, un pictogramme  apparaît, permettant l'impression de la phase de dialogue et appel.

L'affichage des intentions de la famille et des avis provisoires du conseil de classe est fait de la même manière que dans la liste des élèves. Idem pour l'affichage des choix définitifs de la famille et des propositions du conseil de classe.

La réponse de la famille est essentielle à l'issue de la phase définitive. En effet, **si la famille est d'accord avec la proposition du conseil de classe alors cette proposition devient décision d'orientation du chef d'établissement** et la procédure d'orientation s'arrête. En revanche, si la famille refuse la proposition du conseil de classe alors la procédure continue avec une entrevue avec le chef d'établissement pour essayer de régler le désaccord.

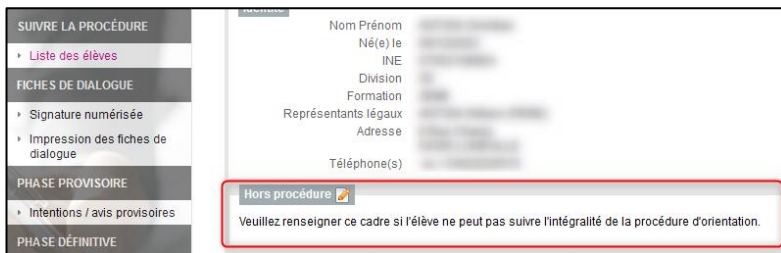
La validation finale de la réponse de la famille permet l'envoi de la ou des décision(s) d'orientation (accord) vers le logiciel Affelnet-lycée (si le paramétrage l'autorise). Ainsi, pour chaque élève, la totalité de ses décisions d'orientation est envoyée à Affelnet-Lycée :

- à l'issue de la phase définitive, toutes les réponses positives du conseil de classe sont envoyées, dès que la famille a accepté.
- à l'issue de l'entretien avec le chef d'établissement, c'est la décision d'orientation du chef d'établissement qui est envoyée, si la famille a accepté.
- à l'issue de la phase d'appel, c'est la décision retenue en appel qui est envoyée.

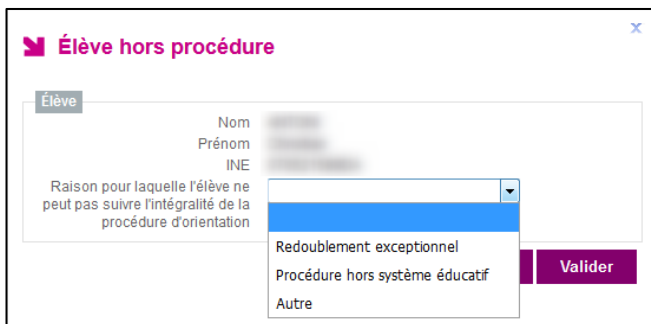
Si une décision d'orientation vient à ne pas être envoyée au moment de son enregistrement dans l'application, alors un traitement de type batch envoie quotidiennement toutes les décisions d'orientation non envoyées.

## Fiche individuelle de l'orientation : Élèves hors procédure

Au niveau de la fiche individuelle de l'orientation d'un élève ('Suivre la procédure' > 'Liste des élèves'), il est dorénavant possible d'indiquer si un élève ne peut pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation (élève 'hors procédure') et d'en indiquer la raison :



The screenshot shows a sidebar with navigation options: 'SUIVRE LA PROCÉDURE', 'FICHES DE DIALOGUE', 'PHASE PROVISOIRE', and 'PHASE DÉFINITIVE'. The 'Liste des élèves' option is selected. The main area displays student information fields: Nom Prénom, Né(e)le, INE, Division, Formation, Représentants légaux, Adresse, and Téléphone(s). A red box highlights a 'Hors procédure' checkbox and a message: 'Veuillez renseigner ce cadre si l'élève ne peut pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation.'



The dialog box is titled 'Élève hors procédure'. It contains fields for 'Élève', 'Nom', 'Prénom', and 'INE'. Below these is a dropdown menu for 'Raison pour laquelle l'élève ne peut pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation'. The dropdown is open, showing options: 'Redoublement exceptionnel', 'Procédure hors système éducatif', and 'Autre'. A 'Valider' button is visible to the right.

Cette déclaration est prise en compte au niveau du tableau de bord, des listes des différentes phases de dialogue mais aussi au niveau des statistiques.